

Monsieur



Si je vous eussé crue de cette sorte de gens, qui mesurent l'estime de leurs
 amis aux ceremonies extérieures, je pourrois bien avoient employé quelque part
 du temps que j'ay passé à Buren systématiquement à nous entretenir des propos frivoles
 et vous dire par lettres comme souvent de bouche, ce que vous pourrez de fort peu servir,
 que vostre merit, et ciuité m'ont rendu tout a fait vostre. mais sachant bien
 que ma reconnaissance endroit vous se doit témoigner par actions réelles et que
 les paroles vaines s'accordent avec peu vostre humeur que mon deseoit, j'en ay
 pas jugé a propos de vous importuner des mes lettres, jusqu'à ce que l'heure que il
 m'ay arruée une affaire que je croys meritier de vous être communiquée, puis
 que il y va, a mon deseoit du service de son altesse. Je croys que vous aurez
 donne, que de la viande de la princesse seroit servie la table de la Dame Goe,
 devant, a laquelle mangeroient le surintendant, le s. d'Amboise, l'escuyer,
 le ministre et le maistre d'hostel, ce que s'est pratiqué pour quelque temps
 mais a la fin la Gouvernante sous pretexte de sa grossesse a commencé a manger
 en particulier avec son mary, choisissant ce qu'il trouvoient bon de la viande
 et laissant le reste pour les autres, qui se résolurent d'endurer cela avec
 patience, jusqu'à ce que elle seroit hors des couches. Tant que nous fûmes
 a Buren la Gouvernante n'y estoit point. A cette heure que nous sommes
 de retour a la Haye, elle a commencé a faire de même comme du temps
 de sa grossesse, ayant ordonné, qu'on servoit la moitié de la viande pour elle et
 son mary en particulier, laissant le reste pour tous les autres, sur quoy ayant
 parlé a madame la princesse pour entendre sa volonté, elle m'a respondu, qu'elle
 ne trouua pas bon d'avoir deux tables, puis que son altesse n'avoit ordonné qu'une
 seule, et qu'elle ne croyoit point qu'il se deuoit faire aucun changement sans ordre
 de son altesse. La desus, aujourdhui, a fait courir dans sa chambre pour elle et son
 mary, j'ay défendu a nostre valet de saler de courrir l'autre table, et donné
 ordre qu'on portast toute la viande ensemble au lieu ou la Gouvernante se
 mangoit, sur quoy j'ay eu grand disputé avec monsieur de Henrict, et dict
 que plus fort que de manger avec nous il quittera la table absolument, et se
 nourira lui et sa famille a ses dépenses. Je n'ay rien respondu a ce malpris,
 mais lui ay dict fort ciuilement, qu'il ne trouuast point mauvais li je
 ne reconnoissois que la seule autorité de son altesse a établir des ordres dans
 sa maison, et puis que je scauois bien que monsieur de Henrict avoit fait
 tout son possible pour faire agréer a son altesse la séparation qu'il diseroit,
 sans que son altesse ayt rien changé, par la je conclusois que son altesse de
 meurra dans sa première volonté, et pourtant que j'etois résolu de poursuivre
 le premier règlement, jusqu'à ce que il plairoit a son altesse d'en dis-
 poser autrement. Ceste réponse a grandement irrité contre moy le mary et la
 femme, et je croys fermement qu'ils ne manqueront pas de me rendre au prie de son
 altesse tous les mauvais offices qu'ils pourront. mais la sageſſe, et la justice
 de son altesse m'est di cogneé, que je suis trahassuré, qu'il ne seaura jamais

mauvais gre^t d'avoit este soigneur de faire exequuter ce que j'ay crue oblige
de son service, et de sa volonté, a laquelle je me rendray obéissant en toutes choses,
Et je vous supplie monseigneur, d'informez son altesse de ce que je vous écris, et de
me faire scauoir le plus promptement, que se pourra, ce qu'il plair^t a son altesse en
cœuy me commander.

au reste le temps s'approche, que mon cambrade monseigneur Drumond, selon la con-
vention entre nous, doit reueoir auçras de la princesse, a fin que j'ay a mon tour
le contentement d'estre auçras de son altesse, ce que je desire infinitement, et vous
supplie de me tant obligier que d'en faire souuoir son altesse, que mon cambrade
puise estre renouoyé pour me relouer. Et je croys qu'il sera astre disposit^e a se
retirer dans l'affliction qu'il aura de la mort de sa tante la contesse de
Roxburgh, que nous avions scau par les dernières lettres, avec quelques autres
accidentes particuliers, que vous entendez de quelque autre que de

Monseigneur

De la Hay ce 20. Juillet
1643.

Vostre très humble et très affectionné serviteur

A. C. M. E.

A Monsieur
Monsieur de Sulikam
a l'armé